

CRPE Admission

Toutes les épreuves du concours niveau Master

Michèle GUILLEMINOT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL



Ressources numériques

Retrouvez davantage de contenu sur notre librairie en ligne :

2 sujets corrigés supplémentaires offrant une préparation optimale.

[https://librairie.studyrama.com/store/page/317/
crpe-admission-toutes-les-epreuves](https://librairie.studyrama.com/store/page/317/crpe-admission-toutes-les-epreuves)

Mot de passe

Le code d'accès est le ***



Sommaire

INTRODUCTION	15
1. Préparer l'oral du CRPE	15
2. Les dernières lois en vigueur	15
3. Le « choc des savoirs »	16
4. La circulaire de rentrée	16
5. Le professeur des écoles	17
Un emploi du temps chargé	18
Compétences requises	18
La formation et les diplômes (bac + 5)	19
6. Le résumé des épreuves du CRPE	19
3 épreuves d'admissibilité	19
2 ou 3 épreuves d'admission	20
7. Les épreuves d'admission	21
8. Le futur concours	22

PARTIE I

Méthodologie générale et théorie

1 Conseils généraux	25
1. Modalités de l'épreuve	25
2. Attentes du jury	27
3. Quelques définitions à connaître	28

2	Programmes de l'école.....	35
	1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCCC)	35
	2. La maternelle : cycle 1.....	39
	3. Français.....	45
	Au cycle 2.....	45
	Au cycle 3.....	50
	4. Mathématiques	57
	Au cycle 2.....	57
	Au cycle 3.....	63
	5. EPS.....	65
	6. Croisements entre enseignements (cycles 2 et 3)	69
	Français.....	69
	Mathématiques.....	70
	EPS.....	70
3	Prérequis pédagogiques et didactiques	72
	1. Quelques définitions.....	72
	2. Construire des séances pédagogiques équilibrées.....	73
	Différence entre séance et séquence pédagogiques.....	73
	Conception d'une séquence (ou unité, module...) d'apprentissage	74
	Exemple de séquence d'apprentissage.....	75
	Conception d'une séance.....	76
	3. Évaluations formative, formatrice, sommative : mode d'emploi.....	77
	4. Principes généraux pour une séance d'apprentissage.....	78
	Ce que ne doit pas être une séance de classe.....	78
	Les qualités d'une séance de classe.....	78
	Ce qu'est une séance.....	79
	5. Démarches pour mettre en place une situation d'apprentissage dans sa séance.....	79
	La démarche déductive.....	79
	La démarche inductive.....	80
	La démarche analogique.....	80
	Démarche déductive ou inductive ?	82

6. Méthodes pédagogiques	82
La méthode expositive, transmissive ou magistrale.....	83
La méthode démonstrative.....	83
La méthode interrogative ou maïeutique.....	83
La méthode active ou de découverte.....	83
La méthode expérientielle ou expérimentale.....	84
7. Le statut de l'erreur	84
Erreurs relevant de la compréhension des consignes	85
Erreurs résultant d'un mauvais décodage des règles du contrat didactique	85
Erreurs témoignant des représentations notionnelles des élèves	85
Erreurs liées à la nature des opérations intellectuelles	85
Erreurs provenant des démarches adoptées par les élèves	86
Erreurs dues à une surcharge cognitive.....	86
Erreurs liées au fait que les élèves ne font pas le rapprochement entre des outils déjà utilisés dans une discipline et ceux qui sont requis pour une autre discipline.....	86
Erreurs résultant de la complexité propre du contenu.....	86
8. Programmations, progressions et progressivité.....	87
Exemples de programmation de cycle, programmation et progression annuelles.....	88
Programmations.....	88
9. Didactique	90
En résumé	91
Pour conclure.....	91
4 Développement et psychologie de l'enfant	92
1. Bref historique de la notion d'enfant et d'enfance	92
Définition du terme « enfance »	92
Les représentations de l'enfant.....	92
De la pédagogie à la psychologie.....	93
2. Approche de la psychologie.....	96
Quelques définitions évolutives.....	96
La psychologie de l'éducation.....	96
3. La psychologie du développement.....	97
Que signifie la psychologie du développement ?	97
Quelle est l'utilité de la psychologie du développement humain ?	98

4. La psychologie des apprentissages et courants pédagogiques.....	98
Psychologie des apprentissages et approches.....	99
Le béhaviorisme (ou comportementalisme).....	99
Le cognitivisme (ou rationalisme).....	99
Le constructivisme.....	100
Le socioconstructivisme proposé par Lev S. Vygotski.....	100
Le connectivisme, développé par George Siemens et Stephen Downes.....	100
Courants pédagogiques.....	100
5. Théoriciens du développement de l'enfant	101
Les béhavioristes.....	101
Les psychanalystes.....	102
Les théoriciens de l'attachement.....	105
Les théoriciens avec une vision plus globale du développement de l'enfant	106
Les constructivistes.....	107
Les socioconstructivistes.....	108
Les neuroscientifiques.....	109
Les pédagogues marquants	112
Pour conclure.....	113
6. Le développement de l'enfant	114
Le développement moteur	114
Le développement psychomoteur.....	115
Le développement psychosocial.....	122
Le développement affectif et social.....	125
7. Tableaux du développement affectif et moteur de l'enfant	126
5 Connaissance du système éducatif	132
1. Histoire de l'institution scolaire	132
Particularité de l'école maternelle : son histoire	133
2. Les principes essentiels du système éducatif français	134
Les principes fondateurs de l'école française	134
Les grands principes de l'éducation.....	135
3. Les valeurs et les emblèmes de la République.....	140
Les valeurs de la République	140
Les emblèmes de la République.....	140

4. L'organisation du système scolaire.....	143
Le code de l'éducation	143
Les domaines de compétence.....	144
5. L'école et son fonctionnement	145
Le cadre juridique	145
Qui peut intervenir dans une école ?	146
Les cycles	146
Les conseils.....	148
Les projets	150
6. Les dispositifs spécifiques d'aide aux élèves et classes spécialisées	155
Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE).....	155
Le projet d'accueil individualisé (PAI).....	156
Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP).....	156
Les stages de remise à niveau.....	157
Les activités pédagogiques complémentaires (APC).....	158
Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)	158
Les classes spécialisées.....	160
Les dispositifs particuliers : ZEP, Éclair, RRS et REP+	163
L'accueil des enfants en situation de handicap	165
7. Statuts, droits et devoirs des enseignants.....	170
Les statuts.....	170
Les droits	170
Les obligations	173
Les responsabilités	175
8. Les partenaires de l'école	176
La communauté éducative.....	176
Les parents.....	176
La coéducation	181
Les élèves	182
Les partenaires.....	182
Les intervenants extérieurs	183
9. Le référentiel de compétences du PE.....	185
10. Surveillance et sécurité des élèves	192
Surveillance des élèves dans les écoles	192
Sécurité des élèves	195

Sécurité et déplacements des élèves	195
Cas où l'institution scolaire n'a pas d'obligation de surveillance.....	195
Vigilance concernant la sécurité des locaux, matériels, espaces utilisés par les élèves	196
Marche à suivre en cas d'accident.....	196
Les niveaux Vigipirate	197
Sécurité et sorties scolaires	198
Sécurité et EPS.....	200
11. Puntion et sanctions.....	202
Quelques principes généraux	203
Ce qui n'est pas admis	203
Les réprimandes.....	204
Les exclusions	204
Les privations de droits.....	205
Les réparations.....	205
Annexe au règlement intérieur de l'école	206
12. Le système scolaire en Europe	207

PARTIE II

Mise en pratique - Première épreuve : la leçon.....209

1 Français.....	211
1. Méthodologie.....	211
Les supports	211
Les attentes du jury	212
Les programmes.....	213
Une séance ou leçon	213
L'entretien.....	215
2. Exemple d'une séance-leçon type	217
3. Exemples de sujets avec leurs corrigés	219
PS (sujet inédit) – Le langage oral.....	219
CE1 (sujet inédit) – Écrire des textes	228
CM2 (sujet inédit) – Les fables	240

4. Exercices pour s'entraîner	249
GS.....	249
CM1.....	253
CE1.....	257
CE2.....	259
5. Sujets corrigés.....	262
Épreuve de leçon de français, Lille 2025.....	262
Éléments de réponse.....	267
Épreuve de leçon de français, Aix-Marseille 2024.....	270
Éléments de réponse.....	275
2 Mathématiques	278
1. Méthodologie.....	278
La séance	278
L'entretien.....	279
2. Exemples de sujets avec leurs corrigés	281
PS (sujet inédit) – Formes et grandeurs.....	281
CP (sujet d'entraînement).....	288
CE2 (sujet d'annales) – Les unités de mesure.....	296
3. Exercices pour s'entraîner	303
GS.....	303
CP	311
CM1 (sujet d'annales) – Géométrie	314
4. Sujets corrigés	321
Épreuve de leçon de mathématiques, Lille 2024.....	321
Éléments de réponse.....	326
Épreuve de leçon de mathématiques, Lorraine 2022.....	332
Éléments de réponse.....	343

PARTIE III

Mise en pratique - Deuxième épreuve : l'entretien.....345

1 Première partie de l'épreuve : EPS347

1. Méthodologie.....347

Clarification des objectifs et des enjeux de l'EPS347

Construire une unité (module) d'apprentissage349

La situation de référence.....350

2. Exemple d'une séance-type en EPS.....351

3. Exemples de sujets et leurs corrigés353

Thème : adapter ses déplacements à différents types d'environnement. PS/MS..353

Thème : jeux sportifs collectifs. CM1.....357

Thème : la course longue/en durée au cycle 1. GS360

Thème : la natation au cycle 3. La poussée ventrale. CM2363

Thème : les activités athlétiques. Cycle 1.....367

4. Exercices pour s'entraîner371

Thème : jeux sportifs collectifs. CM2.....371

Thème : natation. CP372

Thème : activités athlétiques. Course de relais. CM2374

Thème : activité physique artistique. Danse. CE1.....376

Thème : activité physique artistique. Danse. GS.....378

Thème : jeux collectifs. PS.....381

5. Sujet corrigé384

Sujet d'EPS, Nice 2024.....384

Annexes.....385

Éléments de réponse.....386

Sujet d'EPS.....390

Éléments de réponse.....390

2 Deuxième partie de l'épreuve : motivation et mises en situation professionnelle.....394

1. Entretien de motivation : préparation et conseils.....394

Principes de communication et connaissance de soi.....395

Autres conseils.....399

Répondre aux questions.....401

2. Questions possibles sur la connaissance du système éducatif et les situations professionnelles.....	403
Thème : La sécurité des élèves	404
Thème : La surveillance	407
Thème : L'encadrement.....	410
Thème : Les sorties.....	413
Thème : Les leçons et les devoirs.....	414
Thème : L'évaluation	417
Thème : La pédagogie	419
Thème : La vie de classe et de l'école.....	423
Thème : Les sanctions et punitions.....	426
Thème : Les parents.....	429
Thème : La laïcité	432
Thème : Les rythmes scolaires.....	436
Questions diverses.....	441
Autres sujets.....	444
3. Sujet corrigé	449
Situations proposées en CSE.....	449
Éléments de réponse.....	449
ANNEXES	453
Annexe 1. Charte de la laïcité à l'école	453
Annexe 2. Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques	454
Annexe 3. Modèle de fiche individuelle de renseignement.....	472
Annexe 4. Affichages et documents obligatoires.....	474
Annexe 5. Sigles et acronymes de l'Éducation nationale	476
BIBLIOGRAPHIE	483

« Préparer une leçon, un cours, une séquence de formation, c'est concevoir un dispositif pédagogique capable de motiver ceux qui doivent apprendre, c'est présenter des contenus rigoureux, permettre leur appropriation progressive, prévoir les évaluations nécessaires, organiser les systèmes de recours pour ceux qui sont en difficulté ou en échec. Bref, préparer une leçon, c'est se situer délibérément du côté de celui qui apprend et préparer le chemin de son apprentissage. C'est interroger les savoirs pour trouver les moyens de les rendre accessibles. C'est travailler à impliquer ceux qui apprennent car sans leur aide, leur participation active, la mobilisation de leur intelligence, le projet est condamné par avance. »

Alain Rieunier



Introduction

1. Préparer l'oral du CRPE

« Devenir enseignant, c'est exercer un métier passionnant et exigeant. Celui de participer à la construction de la société en transmettant son savoir et en valorisant les compétences des élèves. Être enseignant offre la possibilité de se renouveler chaque jour et d'être acteur d'un système éducatif en évolution.

S'adapter au profil de chaque élève, pour lui permettre de développer son potentiel et lui transmettre les valeurs de citoyenneté ; faire évoluer ses cours grâce au numérique et en actualisant ses propres connaissances », ministère de l'Éducation nationale dans sa lettre « Devenir enseignant ».

Guidé par l'ambition de favoriser la réussite scolaire des élèves dont il a la responsabilité, l'enseignant doit mobiliser des compétences didactiques et pédagogiques dans l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines, mais également relationnelles. C'est aussi un métier qui permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle. C'est avant tout un métier valorisant, dont la mission première est de développer le potentiel de chaque élève, afin de lui fournir les clés nécessaires pour réussir son parcours scolaire, lui donner le goût d'apprendre tout au long de sa vie et de penser par lui-même.

En incarnant les valeurs de l'école républicaine, l'enseignant endosse une autre responsabilité : celle de passeur de ses principes fondateurs, en particulier la laïcité et l'égalité. À travers son enseignement, il permet aux élèves de faire l'apprentissage du vivre ensemble pour devenir des citoyens capables de s'intégrer dans une société démocratique et de respecter les valeurs de la République.

2. Les dernières lois en vigueur

- **Loi Peillon (2013)** : loi de refondation de l'école de la République, elle a réaffirmé l'importance de l'école maternelle, introduit de nouveaux rythmes scolaires, et mis en place le Conseil supérieur des programmes. Les nouveaux programmes ont été créés et mis en application.
- **Loi pour une école de la confiance (2019)** : initiée par Jean-Michel Blanquer, cette loi vise à renforcer la confiance dans le système éducatif français. Elle inclut des mesures telles que l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, la création des

établissements publics locaux d'enseignement international (EPLEI), et le développement de l'école inclusive pour mieux intégrer les élèves en situation de handicap.

- **Le « choc des savoirs » (2024)** : initiative lancée par Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, pour améliorer significativement le niveau des élèves en France.

3. Le « choc des savoirs »

Mis en place dès la rentrée 2024, il propose une nouvelle série de mesures visant à élever le niveau de l'école.

Elles portent notamment sur :

- le redoublement, en laissant le dernier mot aux professeurs ;
- la réforme des programmes, avec en particulier l'adoption de la méthode de Singapour pour les mathématiques ;
- le brevet, dont le caractère obligatoire pour passer au lycée est réaffirmé ;
- la transparence sur les notes, avec la suppression des correctifs académiques pour les épreuves du brevet dès cette année ;
- la mise en place de groupes de niveau en français et en mathématiques au collège. Ces groupes seront la règle, le cours en classe entière devenant l'exception encadrée au moins sur les trois quarts de l'année. Les élèves pourront changer de groupe pendant l'année scolaire en fonction de leur évolution.

Le texte officiel est paru au *Journal officiel* le 17 mars 2024.

4. La circulaire de rentrée

C'est le document de référence, le cadre qui définit les priorités de la politique éducative du gouvernement.

Elle fixe les grandes orientations pour l'année scolaire à venir et cadre le travail des équipes. La circulaire pour la rentrée 2023-2024 parue le 6 juillet au *Bulletin officiel*, fixe comme priorité absolue de faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels. Elle place au premier plan la lutte « implacable » contre « le harcèlement sous toutes ses formes ». L'année scolaire 2023-2024 est une année olympique et paralympique. Le texte rappelle l'existence de la circulaire spécifique détaillée à ce sujet et l'importance des « 30 minutes d'activité physique quotidienne » (APQ).

La circulaire de rentrée 2024 a marqué le coup d'envoi concret du « Choc des savoirs » en annonçant des mesures fortes pour le collège, tout en réaffirmant les piliers de l'école républicaine : les fondamentaux, l'inclusion, les valeurs et la protection de l'élève.

5. Le professeur des écoles

Quel que soit le niveau d'enseignement dans lequel il donne cours, quelles que soient les conditions (pas toujours faciles) dans lesquelles il travaille, le professeur des écoles exerce un des métiers les plus fondamentaux et les plus formidables qui soient. Il joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant, dans sa vie affective et la construction de son savoir. Il est présent auprès d'enfants de deux à onze ans, les accompagnant dans leur parcours scolaire jusqu'à leur entrée au collège. Il fait partie d'un corps professionnel de 850 000 enseignants du premier et second degré pour environ 6 370 800 élèves dans le premier degré (2023).

Dans sa classe, à travers les dispositifs qu'il a préparés, il amène chacun de ses élèves à construire de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être. Il crée pour ce faire une relation personnelle et positive avec chaque élève qui lui est confié, et il nourrit un intérêt pour l'apprentissage et pour les notions et démarches de chaque discipline enseignée.

Le professeur des écoles mène son action dans une école. Il en est acteur, participe à sa vie, collabore avec des collègues, avec les parents, etc. En dehors de l'école, les enseignants tissent des relations professionnelles avec une série de partenaires extérieurs. Chaque enseignant maîtrise toutes les matières qu'il enseigne. Comme la langue française est le vecteur de tout message d'enseignement et de tout processus d'apprentissage, il possède une bonne connaissance de la langue écrite et orale.

L'enseignant d'aujourd'hui est un professionnel de l'apprentissage. Pour pratiquer pleinement son métier à la fois riche et exigeant, il doit pouvoir s'appuyer sur la maîtrise de nombreux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires ainsi que sur d'importantes compétences, notamment dans la conception de dispositifs d'enseignement. Il doit également être capable de s'adapter aux publics scolaires.

Ses compétences : enseigner, écouter, transmettre, respecter.

Sa formation : un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), puis un passage obligé par le CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles).

Instruire les enfants et commencer à leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances : c'est l'affaire du professeur des écoles. Véritable généraliste de l'enseignement, il prend en charge plusieurs disciplines à la fois, de la maternelle au CM2.

Apprendre à lire, écrire, compter, respecter autrui : un verbe pour dicter notre mission, « apprendre » ; trois autres pour indiquer notre programme, « lire, écrire, compter » et un autre pour notre engagement, « respecter autrui ».

Introduction

De la **petite section au CM2**, le professeur des écoles suit un programme scolaire défini par le ministère de l'Éducation nationale.

En **maternelle** avec l'apprentissage de la socialisation et le respect des règles, l'enfant est initié aux lettres et aux chiffres.

À l'**école élémentaire**, l'enseignant met l'accent sur les leçons de français et de calcul pour le préparer à l'entrée au collège. Cinq autres matières constituent les apprentissages de base : sciences et technologie, histoire-géographie, éducation civique, éducation artistique et éducation physique et sportive. Toutefois, le professeur dispose d'une certaine liberté pour organiser ses cours ainsi que les différentes activités intellectuelles, artistiques et sportives.

Un emploi du temps chargé

D'une école à l'autre, les emplois du temps sont variables dans l'organisation de la journée, mais le nombre d'heures consacrées à chaque discipline reste identique. Ainsi, le professeur des écoles doit assurer chaque semaine 24 heures d'enseignement et 3 heures sont consacrées aux réunions institutionnelles. Mais là ne s'arrête pas sa tâche : il reste 10 heures (c'est le temps de travail qu'il doit exécuter) au professeur des écoles pour la préparation de son enseignement.

En élémentaire, préparer les cours et corriger les devoirs demande beaucoup de temps, surtout quand on débute. L'aide aux élèves en difficulté constitue un énorme travail de différenciation, mais également des temps de réunion, d'échanges avec le personnel spécialisé et les collègues, et d'entretien avec les parents.

Compétences requises

De l'énergie à revendre... et l'amour de ce métier !

La fonction de professeur des écoles exige de nombreuses qualités : rigueur, patience, sens de l'écoute et autorité naturelle, pour ne citer que les plus importantes. De plus, enseigner toutes les matières dans une même semaine, du français à la peinture, demande une énergie redoublée, une bonne santé ainsi qu'une certaine culture générale !

Pédagogie et adaptabilité : en maternelle comme en école élémentaire, il faut savoir capter l'attention des enfants, et s'adapter en permanence aux élèves en présence, mais aussi au public côtoyé, parents et autres enseignants.

Former une équipe qui s'épaula et se soutient offre la possibilité d'échanges fructueux.

Donner et redonner les consignes, gérer les tensions, les disputes et les caprices, outre les apprentissages, fait partie du programme quotidien.

Si le métier se révèle fatigant physiquement et nerveusement, guider les premiers pas des élèves dans la vie peut aussi procurer de grandes satisfactions.

Si la transmission des savoir-faire et des savoir-être prime, la dimension sociale est aussi très forte.

La formation et les diplômes (bac + 5)

Depuis 2009, la formation des professeurs des écoles s'inscrit dans un parcours universitaire sanctionné par un master 2 préparant aux métiers de l'enseignement et de la formation (bac + 5).

Ce master ou tout diplôme de niveau bac + 5 donne accès au nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Deux attestations sont par ailleurs obligatoires : secourisme (PSC1) et natation (certificat d'aptitude à nager 50 mètres).

Les INSPÉ (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) ont pour mission d'assurer la formation des enseignantes et enseignants et des CPE, ainsi que leur préparation aux concours de l'Éducation nationale. Ces instituts organisent – avec les composantes, l'UHA et le Rectorat – et assurent les actions de formation initiale des étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, des personnels enseignants et d'éducation stagiaires, de la licence au master, dans le cadre des orientations définies par l'État.

6. Le résumé des épreuves du CRPE

Concours actuel au niveau Master (accessible aux candidats qui sont éligibles selon les conditions actuelles)

C'est l'arrêté du 25 janvier 2021, paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021, qui fixe les modalités d'organisation du CRPE.

Pour le(s) futur(s) concours, il faudra se référer au site du ministère.

3 épreuves d'admissibilité

1. Une épreuve écrite disciplinaire en français. *Durée : 3 heures, coefficient 1.*
2. Une épreuve écrite disciplinaire en mathématiques. *Durée : 3 heures, coefficient 1.*

Ces deux premières épreuves sont essentiellement centrées sur le notionnel.

Introduction

3. Une épreuve dite d'application permettant d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat aura à choisir un sujet parmi trois domaines (Sciences et technologies, Histoire-géographie-enseignement moral et civique ou Arts). *Durée : 3 heures, coefficient 1.*

2 ou 3 épreuves d'admission

1. Une première épreuve orale intitulée **leçon** ayant pour objet la conception et la présentation d'une séance d'enseignement et permettant d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques. La leçon porte sur **le français et les mathématiques** avec à chaque fois 10 à 15 minutes d'exposé et 15 à 20 minutes d'entretien. *Durée : 1 heure (avec préparation de 2 heures), coefficient 4.*

2. Une deuxième épreuve orale d'entretien en deux parties :

- la première partie (30 minutes) est consacrée à **l'EPS**, la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant ;
- la deuxième partie, commune à tous les concours d'enseignement et d'éducation, consiste en une **épreuve d'entretien de motivation** divisée en deux séquences :
 - une première séquence est consacrée à **la présentation du candidat** : il y développe son aptitude à se projeter dans le métier de professeur, sa motivation. Elle doit également permettre au candidat de faire valoir son parcours et de valoriser ses travaux de recherche, les stages, l'engagement associatif... Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury,
 - la deuxième séquence de l'épreuve doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une **d'enseignement**, la seconde **en lien avec la vie scolaire**, d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.), et faire connaître et partager ces exigences.

Il vous faut donc acquérir **des compétences** :

- en expression orale ;
- en connaissance du système éducatif ;
- en connaissance du développement de l'enfant ;
- sur le fonctionnement de l'école ;
- sur les valeurs de l'école ;
- sur les programmes scolaires ;
- sur la place du professeur d'école dans l'institution, son rôle, ses missions, ses obligations.

Ce programme est vaste, mais il va permettre d'évaluer la motivation du candidat à devenir un professeur des écoles : **a-t-il saisi toutes les implications que cela comporte et s'est-il procuré toutes les informations nécessaires à l'exercice de son futur métier ?**

7. Les épreuves d'admission

« II. – 1. Épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie). Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

II. – 2. Épreuve d'entretien

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- *s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;*
- *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire » (arrêté du 25 janvier 2021).

8. Le futur concours

- Pour accéder au CRPE, les nouveaux bacheliers pourront intégrer une licence mention « préparation au professorat des écoles » (LPPE) ou une licence disciplinaire autre.
- Le concours se déroule en deux parties : les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission.
- Les deux épreuves d'admissibilité (à l'écrit) permettront de vérifier la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- Les deux épreuves d'admission (à l'oral) consisteront en un exposé disciplinaire en mathématiques ou en français où sera évaluée la capacité d'expression et de réflexion du candidat et en une épreuve consistant en un échange afin d'apprécier la motivation et la capacité du candidat à se projeter dans le métier et à transmettre et incarner les valeurs de la République.
- Les étudiants ayant suivi le cycle préparatoire (LPPE) seront dispensés de ces épreuves sous la double condition d'avoir atteint la L3 et réussi des tests en L1 et L2.
- Cette réforme sera mise en place dès la rentrée 2025, pour le CRPE 2026. Une période transitoire s'étalera jusqu'en 2027.
- En 2026, la licence L3 ouvrira à son tour.

PARTIE I

Méthodologie générale et théorie

❶	Conseils généraux	25
❷	Programmes de l'école	35
❸	Prérequis pédagogiques et didactiques.....	72
❹	Développement et psychologie de l'enfant	92
❺	Connaissance du système éducatif	132

1 Conseils généraux

1. Modalités de l'épreuve

Avant toute chose, et pendant cette année de préparation au concours, pensez à faire des stages pour recueillir un maximum d'exemples concrets et précis de situations de classes afin d'étayer et d'illustrer vos propos.

Construire et animer une leçon ou séance d'enseignement.

Un sujet dans chacun des domaines avec le niveau classe/cycle, la période ainsi que les notions/contenus de programme sont donnés.

Durée de préparation : 2 heures.

Les textes précisent : « À la suite des épreuves écrites de français et de mathématiques dont l'objectif est l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné. Le dossier ne saurait excéder 2 ou 3 pages A4, compte tenu du temps de préparation imparti et de la durée de l'épreuve. »

Exposé et entretien de 30 minutes par discipline.

Exposé, de 10 à 15 minutes : objectifs, contenus, démarches, supports, procédures d'évaluation.

Entretien, sur le temps restant : sur l'exposé et sur la progression de l'enseignement du français à l'école.

Il faut montrer votre :

- aptitude à mobiliser connaissances et compétences pour concevoir et organiser un enseignement au programme ;
- capacité à expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Il s'agit :

- d'articuler la notion selon les connaissances (didactique), la transmission (pédagogie) et le public précis ;
- d'avoir un regard critique sur le corpus proposé ;
- d'utiliser la documentation fournie :
 - les programmes : pour situer la séquence à présenter,
 - les manuels : des exemples de progressions, situations, problèmes et exercices,
 - les ouvrages théoriques : difficultés pédagogiques et didactiques des notions ;

- de savoir analyser le sujet :
 - une notion est inscrite dans une chaîne des connaissances,
 - veiller à la gradation/progression et à la continuité des apprentissages,
 - les programmes et socles sont des guides/repères des textes,
 - considérer les difficultés et erreurs possibles chez les apprenants...

Dans votre (vos) séance(s) ou leçons, il faut :

- privilégier une démarche constructiviste ;
- acquérir des repères objectifs ;
- définir des objectifs précis : à la fin, les élèves doivent savoir... ;
- pour évaluer leurs réalisations : penser autonomie et initiative ;
- faire un choix d'exercices, selon les objectifs d'apprentissage, pour la formulation d'hypothèses par les élèves, puis vérification progressive et validation ;
- estimer les prérequis : évidence de continuité et connaissance des progressions/des programmes ; évaluation diagnostique (oral ou écrit) ;
- privilégier une évaluation formative, à la fin d'une ou plusieurs séances ;
- instaurer des « activités décrochées » si nécessaires, selon les difficultés ;
- une évaluation sommative à la fin, pour faire le bilan des acquis ;
- prévoir la possibilité d'une séance de remédiation ou « séance décrochée » après ;
- situer la connaissance ou compétence visée au regard du programme (continuité des apprentissages et niveau de la scolarité) ;
- préciser les supports, consignes et modalités de travail pour chaque situation (recherche individuelle, mise en commun, travail en groupe, etc.) ;
- alterner les recherches individuelles, le travail en groupe et le temps de synthèse collective (institutionnalisation, traces écrites) ;
- choisir les exercices adaptés et les modalités d'évaluation (selon ses choix pédagogiques, vérification du degré d'acquisition du nouveau savoir) ;
- les erreurs attendues et les remédiations à envisager ;
- cerner les difficultés épistémologiques (purement mathématiques et du français) ;
- cerner les difficultés didactiques (plan de la transmission ou enseignement).

Pour une séquence, prévoir 5 à 6 séances, avec des dominantes différentes : lecture, étude de la langue, oral, production d'écrits, et en mathématiques, géométrie, calcul, numération, problèmes...

Pour l'exposé, il faut :

- surveiller sa montre ! Il a été noté que les exposés étaient trop « courts » pour la majorité (moins de 10 minutes). Veillez donc à détailler la mise en situation des élèves : comment est-ce que vous allez mettre votre classe au travail ?
- gérer le stress : bien s'asseoir sur sa chaise, démarrer paisiblement, rester souriant, regarder tous les membres du jury et bien articuler ;

Conseils généraux

- si possible, tendre des « perches » au jury, pendant l'exposé, en sachant qu'il y a de bonnes chances pour qu'elles servent de questions ensuite (en citant un terme savant, qui fasse état des connaissances...). Donc, ne pas tout dire à l'exposé... ;
- préciser le choix de ne pas utiliser un élément du dossier (analyse des documents en une ou deux phrases) ;
- s'il y a des documents « théoriques », les utiliser pour introduire les contenus et la démarche adoptée ;
- présenter la « phase action » ;
- bien relier les objectifs et compétences de la séance au dossier sujet ;
- restreindre volontairement certaines parties de justifications ou commentaires ;
- si c'est une séquence, faire une présentation globale de la séquence, puis donner le détail d'une séance, comme exemple concret et enchaîner les autres séances s'il y a encore du temps, sinon conclure.

La conclusion est la synthèse de l'exposé et le lien entre des détails concrets et les choix didactiques et pédagogiques adoptés.

Pendant la phase d'entretien (de questions/réponses), il faut :

- bien écouter les questions en étant attentif et ouvert, en montrant qu'on cherche à comprendre ;
- ne pas se laisser déstabiliser, ne pas ironiser sur une question « bête » du jury ;
- répondre « je ne sais pas encore, je vais me renseigner » si on ne connaît pas la réponse ;
- essayer de répondre à une question type « que faites-vous, quand/si... » par « bien sûr, je ne suis pas encore PE » ou « bien sûr, je n'ai pas encore fait la classe, mais je ferais ou je pense que... » (attention, ce n'est surtout pas un moyen de se justifier ni une excuse : à l'oral professionnel, on demande de se mettre en posture professionnelle). C'est juste une allusion au fait qu'on n'a pas encore une grande expérience et qu'on en est conscient et que ce qu'on propose peut être remis en question.

2. Attentes du jury

Les textes apportent les précisions suivantes :

« *Ce qui pourra être attendu des candidats :*

- *Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement.*
- *Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.*
- *Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.*
- *Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.*

Méthodologie générale et théorie

- *Le candidat exploite le dossier. Il peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.*
- *Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien. »*

Le jury attend donc de vous :

- maîtrise du sujet à enseigner : connaissance des mathématiques/du français/EPS/ connaissance du système éducatif ;
- repérage et articulation par rapport aux programmes officiels ;
- pertinence et cohérence des séances composant la séquence présentée ;
- capacité à construire une séquence : objectif, démarche, évaluation, etc. ;
- capacité à analyser sa pratique ;
- capacité à entrer en communication avec le jury ;
- capacité à répondre aux questions posées en sachant prendre du recul et sans agressivité.

« La forme des exposés proposée par les candidats s'organise autour d'une présentation des documents, de la séquence et de la séance. Les meilleurs candidats ont su proposer une utilisation pertinente des documents pédagogiques dans le cadre de leur séance. [...]

En définitive, le candidat efficace est celui qui démontre des prédispositions à engager une capacité à articuler savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, dans le but de déterminer les équilibres prédictifs à la mise en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. De fait, la dynamique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves est au cœur de cette recherche d'équilibre » (rapport du jury, académie de Bordeaux).

3. Quelques définitions à connaître

Apprentissage

« L'apprentissage, c'est toute modification durable du comportement d'un organisme qui ne peut être attribuée à la seule maturation biologique » (Olivier Reboul, *Qu'est-ce qu'apprendre ?*). Les psychologues qui mettent en avant la **maturation** comme facteur de développement sont dits « maturationnistes » (figure typique : Arnold Gesell). C'est aussi le cas de Maria Montessori, par exemple.

Autonomie

C'est la capacité d'un sujet à déterminer par lui-même sur quelle loi il règle sa conduite. Dans le langage courant, ce mot désigne la capacité à faire face seul aux événements de la vie.

Dans ses usages scolaires, le terme autonomie renvoie à la capacité de l'élève à organiser son rapport aux lieux et aux objets, aux autres et aux savoirs.

Comme ensemble de compétences, l'autonomie résulte à la fois d'un développement (affectif, moral, social, intellectuel, moteur...) et d'un apprentissage.

Selon Durkheim, la discipline est le fondement de la socialisation en même temps que de la liberté. C'est un instrument d'éducation morale : elle prépare chez l'enfant l'autonomie de la volonté.

Piaget s'oppose à cette thèse. Pour lui, le développement de l'autonomie morale de l'enfant ne peut venir d'une contrainte extérieure (ni individu, ni groupe social). Selon Piaget, l'autonomie morale s'oppose à la soumission au maître (et donc n'est pas issue de la discipline) : *« Veut-on former des individus soumis à la contrainte de la tradition et des générations antérieures ? En ce cas suffisent l'autorité du maître, et les leçons de morale [...]. Veut-on au contraire former des consciences libres et des individus respectueux des droits et des libertés d'autrui ? Il est alors évident que ni l'autorité du maître ni les meilleures leçons qu'il donnera sur le sujet ne suffiront [...]. Seule une vie sociale entre élèves eux-mêmes, c'est-à-dire un self-government poussé aussi loin qu'il est possible conduira à ce double développement de personnalités maîtresses d'elles-mêmes et de leur respect mutuel »* (Jean Piaget, *Où va l'éducation*).

Autorité

« Supériorité de mérite ou de séduction qui impose l'obéissance sans contrainte, le respect, la confiance » (Robert).

« Ascendant, influence résultant de l'estime ou d'une pression morale » (Larousse).

Étymologiquement, autorité vient de *auctor*, « qui fait croître ». L'intention de l'autorité est bien d'élever, de faire grandir l'élève, de construire son autonomie. Ce n'est pas un don naturel. Cela se travaille.

« L'autorité du maître ne réside pas dans une capacité à se faire craindre, mais dans un attachement et une fidélité à quelques grands principes » (Eirick Prairat).

Citoyenneté

C'est une notion politique.

« Le terme définit un ensemble de droits et de devoirs. Le citoyen est un "sujet de droit". Il dispose de droits civils et politiques (libertés individuelles, d'être traité par la justice selon une loi égale pour tous, etc.). Il a, en revanche, l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives et de défendre la société dont il est membre. La citoyenneté définit un ensemble de droits et de devoirs réciproques. Le citoyen est aussi détenteur d'une part de souveraineté politique » (René Rémond, *Abécédaire du Guide républicain*, 2004).

Civilité

Bonnes manières, « codes non écrits de respect mutuel ».

« *Le fruit d'une sagesse, née de l'expérience, qui se transmet surtout par l'éducation et par la langue* » (René Rémond, *Abécédaire du Guide républicain*, 2004).

Civisme

« *Le civisme, c'est se savoir partie prenante d'une collectivité [...] c'est s'intéresser à la chose publique et c'est enfin un comportement : c'est la citoyenneté vécue au quotidien. Le civisme s'exprime par des gestes élémentaires qui facilitent la vie commune. C'est se dire que rien n'est inutile et se conduire à chaque instant comme si de notre comportement personnel dépendait le cours de l'histoire et l'avenir du monde* » (René Rémond, *Abécédaire du Guide républicain*, 2004).

Didactique

Discipline qui a pour objet de rechercher les conditions les plus favorables à l'appropriation de savoirs déterminés. Elle est amenée à réfléchir sur les caractéristiques propres aux savoirs à enseigner et sur les processus mis en œuvre par les apprenants.

Un enseignant, dans sa réflexion, doit pratiquer deux types de questionnements. L'un d'ordre didactique, est centré sur les contenus à enseigner ; et l'autre, d'ordre pédagogique, centré sur la conduite de la classe.

Différenciation pédagogique

Différencier la pédagogie veut dire ne pas apporter les mêmes réponses pédagogiques ou didactiques à tous les élèves d'un même groupe classe, confrontés aux mêmes apprentissages, ayant pourtant le même programme à s'approprier, dans le même laps de temps.

Discipline

« *C'est l'ensemble des dispositifs et des règles de conduite dans la classe et au-delà* » (Eirick Prairat).

Échec scolaire

« *L'échec scolaire n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des élèves en échec, des situations d'échec, des histoires scolaires qui tournent mal. Ce sont ces situations, ces élèves, ces histoires qu'il s'agit d'analyser, et non un objet mystérieux ou un virus résistant qui s'appellerait "échec scolaire"* » (Bernard Charlot).

Éducation

Éduquer vient du latin *educare* qui signifie « élever, faire grandir ». On parle aussi d'*ex-ducere* = « conduire hors de ».

La finalité de l'action éducative est bien de **susciter des conduites, des savoir-être**.

L'éducateur cherche surtout à favoriser **l'épanouissement personnel et l'intégration sociale de l'enfant**.

Enrôlement

Première étape du processus d'étayage défini par Bruner. Il s'agit d'engager l'intérêt et l'adhésion de l'apprenant chercheur.

Enseigner

« *C'est aider à apprendre* » (Viviane Bouysse).

Étayage (Jerome Bruner)

C'est **l'ensemble des interventions qui visent à soutenir et à guider celui qui apprend** en permettant : la compréhension du but poursuivi, la simplification de la tâche, la poursuite de l'objectif et le maintien de l'attention...

Il consiste à rendre l'apprenti capable de résoudre un problème, d'atteindre un but qui aurait été, sans assistance, au-delà de ses possibilités.

Handicap socioculturel

C'est une expression qui appartient aux enseignants et non à la recherche scientifique. Selon les enseignants, l'élève aurait un manque, et ce manque viendrait de son origine sociale parce que cette famille aurait des manques. Cette théorie s'adosse à la **théorie de la reproduction**.

« *Le handicap socioculturel n'est pas un fait, c'est une construction théorique, une certaine façon d'interpréter ce qui se passe dans les classes [...]. Il est avéré que certains enfants de milieux populaires réussissent malgré tout à l'école. Cela devrait fragiliser la théorie du handicap et de l'origine [...]. Il est exact que certains enfants ne parviennent pas à acquérir certains savoirs. Il est exact que souvent ils n'ont pas les bases nécessaires pour se les approprier. Il est exact qu'ils appartiennent souvent à des familles populaires. Ce ne sont pas ces faits que je remets en cause, mais la façon dont ils sont théorisés en termes de manques, sans que soient posées les questions du sens de l'école pour les familles populaires et leurs enfants ni celles de la pertinence des pratiques de l'institution scolaire et des enseignants eux-mêmes face à ces enfants* » (Bernard Charlot).

Instruire

En latin, *instruere*, c'est « équiper du nécessaire pour que quelque chose tienne debout ». Même racine que construire, structure...

Laïcité

La grande loi républicaine du 9 décembre 1905 qui sépare les Églises et l'État est **le socle du « vivre-ensemble » en France**. C'est par elle que la laïcité s'est enracinée dans nos institutions.

Les trois valeurs indissociables (à connaître par cœur, cette question est récurrente) qu'elle définit en font la pierre angulaire de notre pacte républicain :

- la **liberté** de conscience d'abord, qui permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ;
- l'**égalité** en droit des options spirituelles et religieuses, ensuite ;
- enfin la **neutralité** du pouvoir politique qui reconnaît ses limites en s'abstenant de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux.

« Sous l'effet de l'immigration, La France est devenue plurielle sur le plan spirituel et religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité, de forger l'unité. Si, au nom du principe de la laïcité, la France doit accepter d'accueillir les nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter pleinement les valeurs républicaines.

Ces valeurs qui doivent nous unir, ce sont celles que l'on apprend à l'école. Et c'est en cela que l'école est un espace spécifique qui accueille des enfants et des adolescents auxquels elle doit donner les outils intellectuels [...] pour devenir des citoyens éclairés apprenant à partager, au-delà de toutes leurs différences, les valeurs de notre République.

C'est la raison pour laquelle, si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la "fureur du monde". Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République » (Réseau Canopé).

Loi Falloux (1850)

C'est la loi qui pose **officiellement la liberté d'enseignement**. Elle a une charge symbolique forte : elle consacre la dualité public-privé. Elle fixe aussi le programme de l'école primaire.

Loi Guizot (1833)

En 1833, elle pose **les bases de l'enseignement primaire** en France, en obligeant toutes les communes à entretenir au moins une école primaire (mais l'école n'est ni obligatoire, ni forcément gratuite).

Médiation

C'est l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir.

Métacognition

Dans tout apprentissage il est indispensable que l'enfant prenne conscience de sa façon de procéder, de l'analyser, d'en mesurer l'efficacité : « **apprendre à apprendre** ».

Motivation

C'est ce qui incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. Elle apparaît comme une des principales conditions requises pour la réussite des apprentissages.

Missions de l'école

Instruire, éduquer, former.

Pédagogie

C'est l'art d'enseigner, de conduire la classe. Concrètement, la pédagogie n'est pas une fin en soi, mais un moyen de faciliter les apprentissages.

La pédagogie suppose un questionnement : que se passe-t-il dans ce lieu bien particulier qu'est la classe ? Comment les élèves peuvent-ils apprendre, et apprendre ensemble ? Avec quelle organisation de la classe ? Avec quelles modalités de travail ?

Un enseignant, dans sa réflexion, doit pratiquer deux types de questionnements. **L'un d'ordre didactique**, est centré sur les contenus à enseigner ; **et l'autre, d'ordre pédagogique**, centré sur la conduite de la classe.

Rapport au savoir

C'est une manière dont un enfant donne du sens à un savoir. C'est un ensemble de représentations, d'attitudes et de comportements qui se construit au fil des situations et des rencontres, à l'intérieur et en dehors de l'école, et qui est susceptible d'évoluer.

Réforme Haby (1975)

Elle instaure le collège unique pour tous. Elle initie déjà l'idée d'un « savoir commun variable », mais cette idée ne sera pas retenue à l'époque.

Rituel

C'est un moment particulier dans la vie de classe qui, par répétition régulière, sert à structurer l'enfant en lui donnant des repères.

Socle commun

« Ce que nul n'est censé ignorer [...] sous peine de se retrouver marginalisé ou handicapé [...] il constitue l'engagement de la nation envers la jeunesse » (Haut Conseil de l'éducation).

Situation-problème

Dispositif que l'enseignant met en place lorsque les connaissances à acquérir ne peuvent pas se situer dans le prolongement direct de ce que les élèves savent déjà faire. **La situation-problème vise à créer un état de déséquilibre, un conflit cognitif**, c'est-à-dire de mise en contradiction des représentations, mise en contradiction nécessaire à la motivation de l'apprentissage.

Transfert

Ce n'est pas parce qu'un élève a acquis des connaissances qu'il est capable de les transférer dans un autre contexte que celui dans lequel ces apprentissages se sont réalisés. Pour y arriver, l'élève doit être capable de se détacher de ses contextes d'apprentissage. Un apprentissage réussi fait donc appel à la faculté de se distancier, aussi bien par rapport à la situation à traiter que par rapport à ses propres pratiques.

Tutorat (Jerome Bruner)

La notion de tutorat repose sur l'idée qu'une personne, qui connaît la réponse, peut en aider une autre dans une situation d'apprentissage ou de résolution de problème.

Le tuteur a pour mission d'aider le « tutoré » dans sa démarche de résolution ou d'apprentissage : il le soutient dans ses recherches, suggère des actions, réduit les difficultés... il procède ainsi à un étayage. Le tutorat entre pairs est une forme particulière de tutorat.

Valeurs

Ce sont les principes à partir desquels la société ou les individus procèdent à des choix. Ce sont **les éléments fondateurs de l'éthique**.

Zone proximale de développement (ZPD)

C'est la distance entre ce que l'enfant est capable de faire seul et ce qu'il ne peut réussir, même avec l'aide d'autrui. Dans la zone se situe ce que l'élève est capable de réussir sous la direction de quelqu'un d'autre et avec son aide.

2 Programmes de l'école

(Source : Éduscol)

1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCCC)

Rappel historique : le socle commun des connaissances et des compétences a été adopté **en France en 2005**. La notion est introduite sous le nom de **socle commun des compétences et des connaissances** par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (loi Fillon) **du 23 avril 2005**. La Commission européenne avait auparavant mené une réflexion sur les compétences clés, **le minimum indispensable que tout citoyen européen doit posséder pour espérer s'insérer dans le monde du travail**. Cette réflexion engagée par la Commission européenne s'inscrit dans une démarche élargie au niveau du monde occidental sur l'éducation et la formation.

L'approche par les compétences fondée sur les théories de Jean Piaget (constructivisme) et de Lev Semionovitch Vygotski (socioconstructivisme) met l'accent sur l'acquisition de compétences plus que sur l'assimilation de connaissances, par conséquent le rôle de l'enseignant est modifié, il devient un accompagnateur, un facilitateur, permettant à l'élève d'apprendre.

Le socle commun propose un contenu et suggère l'existence d'une méthode, sans trop apporter de précisions. La responsabilité de l'enseignant est ainsi accrue, il dispose d'une certaine autonomie, **à condition de respecter l'esprit du programme et des instructions officielles**.

Aujourd'hui : en 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, dite « loi Peillon », modifie l'intitulé du socle commun en ajoutant le mot « culture ». Fixé par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 le nouveau socle entre en application dès **la rentrée 2016**.

Le socle commun de connaissances, de compétences, et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. **Il identifie les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire**. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège qui déclinent et précisent ce nouveau socle. **Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège**.

DOMAINE 1 – LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française ;
- langues vivantes étrangères ou régionales ;
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- langages des arts et du corps.

DOMAINE 2 – LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation ;
- outils numériques ;
- conduite de projets individuels et collectifs ;
- organisation des apprentissages.

DOMAINE 3 – LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté ;
- formation morale et civique ;
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles.

DOMAINE 4 – LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers ;
- curiosité et sens de l'observation ;
- capacité à résoudre les problèmes.

DOMAINE 5 – LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace ;
- interprétation des productions culturelles humaines ;
- connaissance du monde social contemporain.

Texte de référence : Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015

L'évaluation de l'acquisition du socle a pour objectif d'établir un positionnement de niveau de maîtrise atteint par les élèves dans chacune de ses composantes, utile autant à ces derniers qu'aux familles et qu'aux enseignants. **Ce positionnement se fait de façon continue et un bilan doit en être établi au moins à la fin de chaque cycle.**

À la rentrée scolaire de septembre 2025, de nouveaux programmes de français et de mathématiques seront mis en œuvre en France, dans le cadre de l'« Acte II du Choc des savoirs ». Ces réformes concernent principalement les cycles 1 à 3, soit de la maternelle à la classe de 6^e. Au 2 juin 2025, la situation concernant les nouveaux programmes en français et mathématiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans le cadre du « Choc des savoirs » et leur application pour la rentrée 2025 est la suivante :

Points essentiels et grandes orientations des nouveaux programmes (tels que présentés et discutés) :

Ces nouveaux programmes, issus des travaux du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et des groupes d'experts, visent à renforcer les apprentissages fondamentaux et à garantir une progression plus explicite et ambitieuse.

NOUVEAUX PROGRAMMES SCOLAIRES A LA RENTRÉE 2025

Pour le Cycle 1 (PS, MS, GS)

- La maternelle est vue comme un levier essentiel pour prévenir les difficultés dès l'entrée au CP.
- Programme pour le développement et la structuration du langage oral et écrit : renforcement de l'apprentissage du langage dès la maternelle.
- Programme pour l'acquisition des premiers outils mathématiques : introduction progressive des notions mathématiques adaptées au développement cognitif des jeunes enfants.

Pour le Cycle 2 (CP, CE1, CE2) : Accent sur la maîtrise des fondamentaux

Les modifications sont significatives, avec un renforcement de l'exigence et de la progressivité.

Français :

- Priorité absolue à la lecture et à l'écriture : Renforcement de la méthode phonique (correspondance graphème-phonème) pour le déchiffrage, avec un enseignement plus explicite et systématique du code.
- Automatisation : Insistance sur la fluidité de lecture (oralisation) et la copie rapide et sans erreur.
- Vocabulaire et grammaire : Enseignement structuré et progressif. Introduction plus précoce de notions grammaticales et de la conjugaison des verbes fréquents.
- Expression orale : Développement du lexique et de la syntaxe.
- Écriture : Travail quotidien de l'écriture manuscrite et de la production d'écrits courts et cohérents.

Mathématiques :

- Numération : Enseignement plus explicite de la numération de position, de la construction du nombre et de son sens.
- Opérations : Consolidation des techniques opératoires (addition, soustraction, multiplication) avec une maîtrise des tables.
- Résolution de problèmes : Approche progressive et structurée, en lien avec les compétences de lecture.
- Géométrie et mesure : Continuité des apprentissages avec une attention particulière à la manipulation et à la conceptualisation.
- Introduction de notions plus tôt : Certaines notions (ex : fractions simples) pourraient être abordées plus tôt qu'actuellement, dans une approche spiralaire.
- Avec une démarche inspirée notamment de la méthode de Singapour, favorisant la compréhension et la manipulation.

Pour le Cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) : Consolidation et approfondissement

Ces programmes visent à consolider les acquis du cycle 2 et à préparer l'entrée au collège.

Français :

- Lecture : Développement de la fluidité et de la compréhension fine de textes de plus en plus complexes (littérature, textes documentaires). Travail sur l'inférence.
- Écriture : Maîtrise des écrits longs et variés (récits, descriptions, argumentations simples) avec des exigences orthographiques et grammaticales renforcées.
- Grammaire et conjugaison : Étude systématique des classes grammaticales et des fonctions, et maîtrise des conjugaisons des verbes courants aux temps usuels. Analyse de phrases complexes.
- Vocabulaire : Acquisition d'un vocabulaire riche et précis, travail sur les familles de mots, les préfixes, suffixes.

Mathématiques :

- Numération : Consolidation des grands nombres, des nombres décimaux, et un enseignement plus approfondi des fractions.
- Opérations : Maîtrise des quatre opérations, y compris la division euclidienne et la division décimale.
- Résolution de problèmes : Diversification des types de problèmes, développement de stratégies et de l'autonomie.
- Géométrie : Introduction à la géométrie dans l'espace, approfondissement des notions de périmètre, aire, volume.
- Proportionnalité : Introduction et développement des notions de proportionnalité.
- Avec une démarche inspirée notamment de la méthode de Singapour, favorisant la compréhension et la manipulation.

Points communs et logique générale :

- Progressivité et cohérence : L'objectif est d'assurer une meilleure continuité entre les cycles, avec des progressions plus explicites et des attendus de fin d'année clairement définis.
- Renforcement des fondamentaux : Un accent très marqué sur la maîtrise du « lire, écrire, compter ».
- Méthodes pédagogiques éprouvées : Incitation à l'utilisation de méthodes didactiques reconnues comme efficaces, notamment la méthode phonique en lecture et des approches explicites et structurées en mathématiques.
- Labellisation des manuels (CP/CE1) : Pour garantir la cohérence et la qualité des supports pédagogiques en phase avec les nouveaux programmes.

Enjeux et objectifs principaux

- Renforcer les apprentissages fondamentaux dès la maternelle et au cycle 2.
- Assurer une progression claire et cohérente des compétences.
- Favoriser la différenciation pédagogique et l'adaptation au rythme des élèves.
- Intégrer les compétences numériques et la programmation dès le primaire.
- Promouvoir la continuité entre l'école primaire et le collège

Ces nouveaux programmes s'inscrivent dans la continuité des réformes récentes visant à améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux et à réduire les inégalités scolaires.

Il est crucial pour les candidats au CRPE de suivre attentivement la publication officielle de ces programmes au BOEN et de les étudier en détail dès leur parution.

2. La maternelle : cycle 1

En application de la loi pour une école de la confiance publiée au *Journal officiel* le 28 juillet 2019, l'instruction est aujourd'hui obligatoire **dès l'âge de 3 ans**. Une telle décision, entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2019, souligne l'importance cruciale que le système éducatif français reconnaît à l'école maternelle et le rôle majeur de l'enseignement préélémentaire dans la prévention, dès le plus jeune âge, des difficultés scolaires. Depuis sa création, l'école maternelle porte les ambitions fondamentales que la République confie à l'institution scolaire.

La consultation pour de nouveaux programmes à la rentrée 2021 a été effectuée au cours de l'année 2020-2021 et un nouveau programme a été adopté par défaut le 27 mai 2021 pour une application à la rentrée 2021.

Après une nouvelle consultation en 2024, le CSP propose de nouveaux programmes en français et mathématiques dont certaines phases seront normalement applicables à la rentrée prochaine pour les classes de PS et de CP.

Méthodologie générale et théorie

Vous trouverez ci-après les propositions de compléments aux programmes pour : la maîtrise de la langue ; construire les premiers outils pour structurer sa pensée ; explorer le monde du vivant, des objets et de la matière ; etc., applicables depuis la rentrée 2021 d'après la note du Conseil supérieur des programmes.

Programme de l'école maternelle – Les attendus de fin de cycle 1

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

S'exprimer à l'oral, appréhender l'écrit

Comprendre une langue orale de plus en plus riche.

Écouter, être attentif et mémoriser pour mieux communiquer.

Prendre la parole en s'adaptant à son interlocuteur et se faire comprendre en tenant un propos approprié.

S'exprimer dans une langue correcte et précise en utilisant un vocabulaire étendu et approprié, et des phrases de plus en plus construites.

Pouvoir reformuler un propos pour mieux se faire comprendre.

Connaître et pratiquer quelques fonctions/usages diversifiés de la langue : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue, etc.

Repérer des régularités dans la langue orale : repérer les syllabes, quelques sons simples ; produire des rimes, des assonances.

Distinguer et segmenter les syllabes constitutives d'un mot prononcé ; les manipuler.

Différencier quelques sons/phonèmes simples (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).

Connaître le nom des lettres.

Mettre en relation des sons et des lettres.

Reconnaître les lettres de l'alphabet et en écrire la plupart, notamment en écriture cursive.

Connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie.

Décrire le fonctionnement d'objets techniques simples.

Connaître et décrire les étapes de la fabrication d'un produit simple de la vie quotidienne (par exemple, la fabrication du pain à partir de la céréale).

Identifier des matériaux et les différencier selon quelques-unes de leurs caractéristiques (dur/mou, doux/rugueux, couleur, etc.).

Repérer des transformations de matériaux (sous l'effet, par exemple, de la chaleur, de l'eau, de l'air, etc.).

Prendre conscience de quelques propriétés de la matière et des objets (flottaison, perméabilité/imperméabilité, transparence/opacité, magnétisme).

Réaliser de petites constructions librement ou en suivant des plans ou des instructions de montage (par exemple construire des maquettes).

Identifier les traces de l'activité humaine dans le paysage.

Identifier les ressources et les particularités de son cadre de vie.

Adopter une attitude respectueuse vis-à-vis de la nature et du vivant.

2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant.
- Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.
- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.
- Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.
- Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.
- Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Découvrir les nombres et leurs utilisations

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

Utiliser et connaître les nombres

Compter les éléments d'une collection comportant 30 éléments déplaçables.
Déterminer le cardinal d'une collection de plus de 10 éléments non déplaçables en développant différentes stratégies.
Utiliser le cardinal ou la correspondance terme à terme pour comparer des collections ayant entre 1 et 10 éléments.

Produire une collection dont le cardinal est compris entre 1 et 10 en s'appuyant sur la perception immédiate (pour les collections de 1 à 4 éléments), sur une recomposition ou sur le comptage.
Comparer deux collections dont le cardinal est compris entre 1 et 10 pour constituer une collection ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée, en s'appuyant sur la perception immédiate, sur une correspondance terme à terme ou en les dénombrant.

Savoir dire la suite des nombres jusqu'à 30.
Reconnaître les écritures chiffrées des nombres jusqu'à 30.
Savoir écrire les nombres de 1 à 20 avec une écriture normée.
Mobiliser des symboles analogiques, verbaux ou écrits, pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité.

Mémoriser les différentes décompositions de 10, 6, 7, 8 et 9.
Pouvoir effectuer un dénombrement immédiat avec des recompositions de 10 (par exemple 10 et 3 font 13).
Déterminer combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix.
Mémoriser quelques décompositions multiplicatives (10 c'est 2 fois 5).

Dire rapidement le nombre précédent ou le nombre suivant un nombre donné.
Savoir compter à partir d'un nombre donné.
Compter à rebours de quatre unités à partir d'un nombre donné inférieur à trente.
Placer un nombre sur une ligne numérique.

Résoudre des problèmes de composition de deux ou trois collections en s'appuyant sur des décompositions (les nombres en jeu sont tous inférieurs à 10).
Résoudre des problèmes de partie-tout.
Résoudre des problèmes d'ajout ou de retrait : par un comptage, en s'appuyant, éventuellement, sur les doigts ; en surcomptant ou en décomptant.

Résoudre des problèmes de produits, de partage ou de groupement (les nombres en jeu sont tous inférieurs à 10).

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

5. Explorer le monde

Se repérer dans le temps et l'espace

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Situer des événements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison.
- Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité.
- Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après...) dans des récits, descriptions ou explications.
- Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères.
- Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères.
- Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage).
- Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun).
- Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis.
- Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous...) dans des récits, descriptions ou explications.

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

- Savoir reconnaître et décrire les principales étapes de développement d'une plante ou d'un animal : naissance, croissance, reproduction, vieillissement et mort.
- Connaître les besoins essentiels et les aptitudes de quelques animaux et végétaux à partir de petits élevages, de cultures de plantes, et des soins prodigués.
- Décrire des différences et des similitudes dans le monde vivant : lieux de vie des êtres humains et de certains animaux ; types de déplacements de certains animaux ; quelques grandes fonctions chez l'homme et l'animal.
- Connaître et distinguer les organes sensoriels de l'être humain.
- Nommer et situer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation ; en décrire les principales fonctions.
- Connaître et mettre en œuvre quelques principes d'hygiène corporelle et d'une vie saine :
 - appliquer les règles quotidiennes d'hygiène corporelle et de vie saine (savoir se laver les mains, les dents, savoir que le sommeil est important, etc.) ;
 - connaître les types d'aliments composant nos repas et l'importance de chacun d'eux ;
 - appliquer des règles simples d'entretien et de propreté de son environnement proche et quotidien.
- Prendre conscience de son environnement familial proche et de ses ressources.
- Repérer les différentes sortes de danger à la maison, à l'école, dans la rue.
- Alerter en cas de danger pour soi ou pour les autres.
- Choisir, désigner et utiliser des outils et des matériaux adaptés à une situation et à des gestes techniques (plier, couper, assembler, etc.).

3. Français

Au cycle 2

L'oral

Objectifs		Attendus en fin de CE2
Comprendre et s'exprimer à l'oral	Écouter pour comprendre des messages oraux et des textes lus	Repérer et mémoriser des informations importantes. Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
	Dire pour être entendu et compris	Mobiliser des techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité) et mémoriser des textes.
	Participer à des échanges	respecter les règles régulant les échanges. Organiser son propos. Prendre en compte les enjeux.
	Adopter une distance critique par rapport au langage produit	Repérer le respect ou non des règles dans les propos d'un pair. Prise en compte des règles explicites. Reformuler après écoute. Autocorrection.

Lecture et compréhension de l'écrit

Objectifs		Attendus en fin de CE2
Lecture et compréhension de l'écrit	Identifier des mots de manière de plus en plus aisée	Discriminer visuellement et auditivement les constituants des mots. Connaître les lettres. Connaître les correspondances graphophonologiques et la combinatoire. Mémoriser des mots fréquents et irréguliers.
	Comprendre un texte	Mettre en œuvre une démarche pour découvrir et comprendre un texte. Mobiliser des compétences de décodage, des expériences antérieures, des connaissances lexicales.
	Pratiquer différentes formes de lecture	Mobiliser sa démarche permettant de comprendre. Prendre en compte les enjeux de la lecture : lire pour réaliser quelque chose ; pour découvrir ou valider des informations.
	Lire à voix haute	Mobiliser ses compétences de décodage et de compréhension. Identifier et prendre en compte les marques de ponctuation. Rechercher les effets à produire sur son auditoire.
	Contrôler sa compréhension	Justifier son interprétation ou ses réponses. Maintenir une attitude active et réflexive. Mettre en œuvre des stratégies pour résoudre des difficultés.

Écriture

Objectifs		Attendus en fin de CE2
Écriture	Copier de manière experte	Maîtriser les gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissante. Connaître les correspondances entre les diverses écritures des lettres pour transcrire un texte. Mettre en place une stratégie de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots. Relire pour vérifier la conformité. Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.
	Produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche	Mettre en œuvre une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases. Identifier les caractéristiques propres à différents genres de textes. Avoir des connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours). Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.
	Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit	Repérer les dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...). Mobiliser ses connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue. Exercer une vigilance orthographique d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue. Utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, grille de relecture.

Étude de la langue

Objectifs		Attendus en fin de CE2
Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)	Maîtriser la relation entre l'oral et l'écrit	Faire des correspondances graphophonologiques. Connaître les valeurs sonores de certaines lettres (s, c, g) et la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am ; on/om ; en/em ; in/im).
	Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu	Connaître le vocabulaire des activités scolaires. Mémoriser des séries de mots (mots relevant d'un même champ lexical, mots de la même famille, mots ayant une analogie morphologique). Mémoriser des mots invariables.
	Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique	Identifier le groupe nominal et le verbe. Classer des mots : nom, verbe, déterminant, adjectif, pronom, mot invariable. Identifier les phrases affirmatives et négatives. Identifier la ponctuation de fin de phrases et les signes du discours rapporté.
	Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement	Comprendre que les éléments de la phrase fonctionnent ensemble ; comprendre la notion de chaîne d'accords pour déterminant/nom/adjectif. Comprendre qu'écrire ne consiste pas seulement à coder des sons. Connaître la relation sujet/verbe, les notions de singulier/pluriel, masculin/féminin. Connaître les marques d'accord pour les noms et adjectifs. Découvrir d'autres formes de pluriel (ail/aux ; al/aux) et d'autres marques du féminin (eur/rice ; x/se). Connaître la marque de pluriel pour les verbes à la 3 ^e personne (-ent).